

### Les perspectives d'activité des ETI françaises en hausse en 2016, notamment sur le marché national

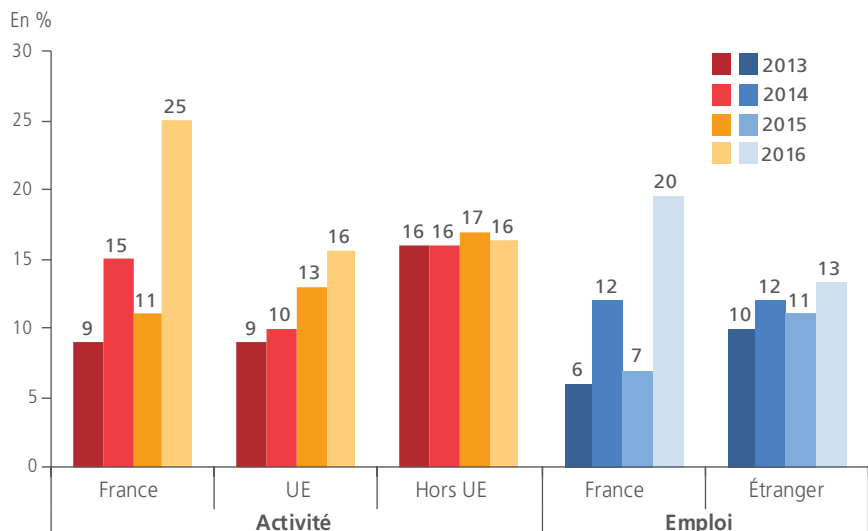
Les perspectives d'activité des entreprises de taille intermédiaire (ETI) nationales continuent à s'améliorer en 2016, après le redressement amorcé en 2015. Elles progressent fortement pour l'activité en France, continuent à s'accroître modérément vers l'Union européenne et se stabilisent en dehors. Les ETI recruteraient plus qu'en 2015 et accroîtraient davantage leurs recrutements en France qu'à l'étranger. Les perspectives d'activité et d'embauche des ETI industrielles sont meilleures à l'étranger qu'en France, à l'opposé de celles des ETI des autres secteurs. Les obstacles au développement des ETI diminuent en dépit d'une réduction des marges relevée par une majorité de dirigeants. Les ETI les plus innovantes, les plus internationalisées et celles ayant plus de 500 salariés sont les plus optimistes pour 2016 sur la situation de trésorerie, les carnets de commandes, les exportations et les projets d'investissement. Les ETI sont de plus en plus nombreuses à avoir l'intention de recourir au crédit pour se financer, délaissant parallèlement l'autofinancement.

Selon l'enquête DGE-Bpifrance réalisée début 2016 (encadré 1), le redressement des perspectives d'évolution de l'activité des ETI entamé en 2015 se poursuit en 2016 : 47 % des ETI prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires en 2016, 11 % une baisse, soit un solde d'opinion prévisionnel de + 35 points, supérieur de 7 points à celui de 2015, lui-même en progression de 5 points par rapport à 2014.

#### Les perspectives d'activité en 2016 s'améliorent plus pour les grandes ETI et pour celles du commerce

Le solde d'opinion prévisionnel de l'activité pour 2016 progresse à un haut niveau pour les ETI de plus de 500 salariés (+ 47 après + 41) contre un solde de + 25 pour celles ayant moins de 500 salariés. Les ETI de moins de 250 salariés ont des perspectives de croissance

Graphique 1 : Évolution des soldes d'opinion prévisionnels d'activité selon la destination et d'emploi selon la localisation



Sources : enquêtes 2013-2016 DGE-Bpifrance auprès des ETI.

stables par rapport à l'année dernière (+ 18). Ce solde diminue pour les ETI solidement implantées à l'international<sup>1</sup>, tout en restant à un niveau très élevé (+ 50 après + 61). Ces entreprises restent nettement plus positives que les ETI peu internationalisées (solde à + 22).

En termes sectoriels, les perspectives sont moins favorablement orientées dans l'industrie (+ 30 après + 36), tandis qu'elles progressent dans les services (+ 44 après + 42). Les ETI du secteur du commerce, transport, hébergement sont beaucoup plus optimistes qu'en 2015 (+ 30 contre + 16).

#### Les ETI sont beaucoup plus optimistes pour l'activité en France en 2016

L'élément marquant cette année est la croissance importante du solde d'opinion prévisionnel relatif au chiffre d'affaires en France (+ 25 en 2016 contre + 11 en 2015). Pour les autres zones, ce solde s'élève à + 16. Cela montre aussi un sentiment plus favorable pour l'activité en France qu'à l'étranger pour la première fois depuis 2012 (graphique 1).

<sup>1</sup> i.e. dont plus du quart des effectifs sont basés à l'étranger.

Les entreprises innovantes<sup>2</sup> ont de meilleures perspectives que les autres. En particulier, les ETI non innovantes sont peu optimistes quant à l'évolution de leur activité à l'étranger. Par secteurs, dans le commerce et, surtout les services, les perspectives sont beaucoup plus favorables en France qu'à l'étranger ; au contraire, pour les ETI de l'industrie, les perspectives sont meilleures surtout hors Union européenne.

Pour 2016, les projets de création de filiales ou de prises de participations à l'étranger concernent 15 % des ETI contre 17 % en 2015. C'est surtout en Union européenne que ces projets diminuent le plus (7 % contre 10 % en 2015).

### Les perspectives 2016 de recrutement en France des ETI retrouvent un haut niveau

Les perspectives d'emploi pour 2016 progressent de + 7 à + 20 pour les effectifs salariés en France. Ce solde retrouve le niveau de 2012, après une baisse nette de 2013 à 2015 inclus. Les entreprises fortement internationalisées ont des intentions d'embauche proches des autres (+ 16 contre + 20). Par secteurs, les ETI des services sont plus disposés à embaucher en France que celles de l'industrie (+ 20 pour les services contre + 8 pour l'industrie).

Les perspectives d'emploi à l'étranger des ETI ne cessent de s'améliorer depuis 2012<sup>3</sup> (+ 13 contre + 11 en 2015), notamment pour les ETI fortement internationalisées (+ 47 contre + 7 pour les autres) et les ETI innovantes (+ 23 contre + 2).

Assez naturellement, les perspectives 2016 de recrutement en France des ETI de moins de 500 salariés sont meilleures que celles des ETI de plus de 500 salariés (respectivement + 25 et + 20) qui, elles, ont de meilleures perspectives pour les recrutements à l'étranger (+ 19 contre + 8 pour les moins de 500).

### Les carnets de commandes des ETI continueraient à s'améliorer en 2016...

Globalement, le bilan 2015 en termes de carnets de commandes est négatif : seules 14 % des ETI considèrent que leur carnet de commandes a été bien garni alors que 18 % l'ont trouvé faible. Par secteurs, les ETI des services ont été les plus favorisées : 18 % ont trouvé leur carnet de commandes bien rempli, 12 % l'ont trouvé léger. Dans chacun des deux autres grands secteurs<sup>4</sup>, plus d'ETI ont perçu leur carnet de commandes comme faiblement fourni plutôt que bien garni. Les ETI innovantes, internationalisées et de plus de 500 salariés ont été plus nombreuses à déclarer leur carnet de commandes bien garni que faible. Les autres types d'ETI ont plus souvent perçu leur carnet de commandes faiblement pourvu que bien étoffé.

Pour 2016, les perspectives semblent plus favorables pour l'ensemble des ETI (solde de + 14 contre + 8 prévu pour 2015). Les ETI de l'industrie sont les plus optimistes (+ 24), devant celles des services (+ 17) et du commerce (+ 3). Les ETI les plus innovantes (+ 26 contre - 1), les plus internationalisées (+ 31 contre + 10) et les plus grandes (+ 18 contre + 2 pour les ETI de moins de 250 salariés) se montrent, là encore, les plus optimistes.

<sup>2</sup> Une entreprise est qualifiée « innovante » si elle a réalisé au moins une des cinq mesures suivantes au cours des trois dernières années : a) financé des frais de recherche et développement (interne ou externe) ou recruté du personnel de R & D ; b) acquis une licence d'exploitation d'un procédé ou d'une technologie ; c) déposé un brevet, une marque, un dessin ou un modèle ; d) développé pour le compte de tiers un produit ou procédé (prestation) nouveau ou significativement amélioré ; e) commercialisé un nouveau produit, bien ou service, (hors simple revente de produits nouveaux achetés à d'autres entreprises et hors modifications esthétiques ou de conditionnement de produits précédemment existants) ou utilisé un nouveau procédé (ou méthode) de production, de commercialisation ou d'organisation. De plus, si aucun produit ou procédé analogue n'était déjà commercialisé ou utilisé par des concurrents.

<sup>3</sup> Première année où elles ont été interrogées.

<sup>4</sup> Industrie et commerce-transport-hébergement.

**Tableau 1 : Part des ETI qui jugent importants les obstacles à leur développement en 2016 (rappel en 2015)** En %

	Ensemble des ETI	Industrie, construction	Commerce, transport, hébergement	Services
Réduction des marges	52 (56)	53 (54)	52 (60)	51 (52)
Manque de fonds propres	14 (16)	14 (15)	14 (16)	13 (17)
Endettement excessif	12 (16)	15 (16)	14 (16)	6 (15)
Resserrement des conditions d'accès au crédit	13 (18)	15 (23)	11 (17)	13 (13)

Sources : enquêtes 2015-2016 DGE-Bpifrance auprès des ETI.

### ...mais les exportations resteraient au niveau de 2015

Le bilan 2015 des ETI à l'exportation est également négatif : 16 % des ETI considèrent que le niveau des exportations a été supérieur à leurs objectifs et 23 % qu'il a été inférieur. Seules les ETI du secteur des services, les ETI internationalisées et les ETI d'effectifs inférieurs à 250 salariés sont plus nombreuses à estimer que les objectifs d'exportations ont été dépassés en 2015.

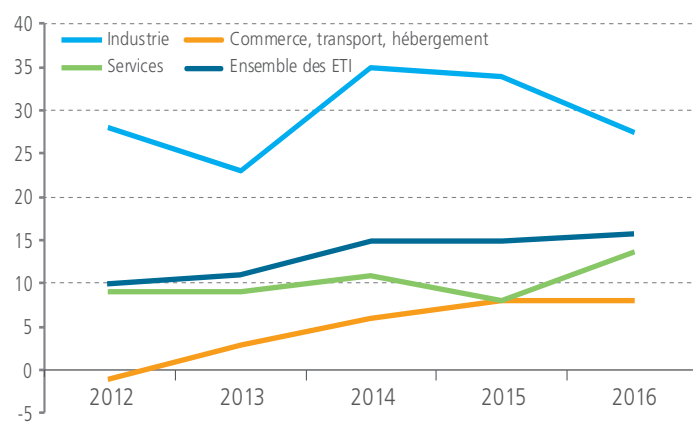
Le niveau des exportations des ETI pour l'année 2016 devrait rester proche de celui pour 2015 : le différentiel entre la part des entreprises qui jugent que leur activité en termes d'exportation sera en augmentation et la part de celles qui pensent qu'elle sera en diminution est de + 16 contre + 15 en 2015 (graphique 2). Bien que l'industrie reste le secteur le plus optimiste pour 2016, le solde d'opinion prévisionnel entre les ETI de ce secteur prévoyant des exportations en augmentation pour 2016 et celles prévoyant une diminution baisse sensiblement, de + 35 à + 28. Les ETI les plus innovantes sont beaucoup plus optimistes que les autres (+ 28 contre + 1) ainsi que les plus internationalisées (+ 40 contre + 11), alors que les plus grandes ETI sont à peine plus positives que les plus petites (+ 19 contre + 13).

### Si la réduction des marges reste un obstacle au développement pour la majorité des ETI, leur opinion s'améliore depuis deux ans

Bien que les ETI soient moins nombreuses qu'en 2015 à évoquer des obstacles insurmontables ou importants à leur développement en 2016, la réduction des marges<sup>5</sup> est encore citée par 52 % des dirigeants d'ETI comme un obstacle contre 56 % en 2015 (tableau 1). On assiste à une amélioration lente depuis deux ans du ressenti des ETI de tous les secteurs. Par

<sup>5</sup> La question posée aux entrepreneurs porte sur la réduction des marges, cependant il est probable que la réponse porte davantage sur la faiblesse des marges, c'est-à-dire la réduction de la marge par rapport à ce qu'elle devrait être pour ne pas constituer un obstacle. En effet, en 2015, selon les comptes nationaux trimestriels établis par l'Insee, le taux de marge des sociétés non financières a augmenté.

**Graphique 2 : Évolution du solde d'opinion prévisionnel des exportations selon le secteur d'activité**



Sources : enquêtes 2012-2016 DGE-Bpifrance auprès des ETI.

exemple, les ETI de l'industrie ne sont plus que 53 % à trouver la réduction des marges un obstacle important ou insurmontable à leur développement alors qu'elles étaient encore 66 % en 2014.

### Le climat demeure favorable aux investissements en 2016

Le solde d'opinion des dirigeants d'ETI relatif aux investissements de croissance interne (qui concernent tout à la fois les investissements physiques et les investissements immatériels) a progressé en 2015 (+ 23 après + 21 en 2014). Cette progression ne concerne que les ETI des services, pour lesquelles le solde d'opinion pour l'investissement est passé à + 35 en 2016 contre + 26 deux ans avant. Il est en revanche en légère baisse pour les ETI de l'industrie et du commerce. Les soldes d'opinion sur l'investissement en 2015 sont plus forts pour les ETI les plus innovantes, les plus internationalisées et celles de plus de 500 salariés.

Les perspectives 2016 en matière d'investissement de croissance interne progressent par rapport à 2015 (+ 24 contre + 17) (graphique 3). Tous les secteurs sont concernés par cette amélioration des soldes d'opinion, surtout l'industrie (+ 29 contre + 21). Les ETI les plus innovantes et les plus grandes ont davantage l'intention d'investir en 2016. Contrairement aux années précédentes, les ETI les plus présentes en France pensent plus à investir en 2016 que celles positionnées majoritairement à l'étranger.

En matière d'investissement de croissance externe, les intentions des dirigeants d'ETI relatives à la prise de participation dans d'autres entreprises ou la création de filiales sont demeurées stables par rapport à 2014. Les ETI des services sont plus enclines que celles des autres secteurs à vouloir prendre une participation dans une autre entreprise en 2016 (solde prévisionnel de + 43 contre + 32 pour chacun des deux autres secteurs). Aucun secteur ne se distingue pour la création de filiales en 2016. Les entreprises les plus innovantes, les plus internationalisées et les plus grandes sont les plus portées à prendre des participations dans une autre entreprise ou à vouloir créer une filiale en 2016.

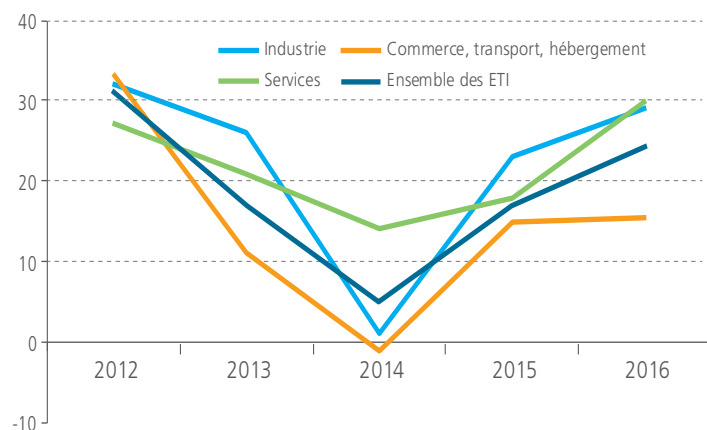
### Un accroissement en 2015 du financement par endettement et concours bancaires...

En 2015, les ETI ont financé leurs investissements de croissance interne et externe à 48 % (53 % en 2014) par recours à l'autofinancement. La part de l'endettement et des concours bancaires s'est élevée à 50 % (43 % en 2014). Les apports en fonds propres représentent toujours une part très minoritaire (2 %). Il y a donc eu une forte croissance du recours au crédit en 2015 au détriment de la part de l'autofinancement. Si, traditionnellement, les ETI fortement internationalisées recourent davantage que la moyenne des ETI à l'autofinancement (55 %), de même que les ETI innovantes (52 %) et les ETI de moins de 250 salariés (57 %), ce n'est pas le cas des ETI des secteurs du commerce, du transport et de l'hébergement, qui ont, globalement, un recours accru à l'endettement et aux concours bancaires (56 %).

### ...qui devrait se poursuivre en 2016

La croissance du recours au crédit et le recul de l'autofinancement devraient se poursuivre en 2016 : les ETI envisagent, comme en 2015, de recourir davantage à l'endettement et aux concours bancaires (solde prévisionnel de + 14 après + 14) au détriment de l'autofinancement (- 10 après - 11) pour financer les investissements de croissance interne ou externe. Les besoins en fonds propres devraient rester stables en 2016 (solde d'opinion prévisionnel + 1). Cette évolution est favorisée par la poursuite de l'assouplissement des conditions d'accès au crédit. En effet, la proportion d'ETI considérant le resserrement des conditions d'accès au crédit comme un obstacle important en 2015 a reculé, passant de 18 % à 13 %, soit un niveau historiquement faible. De même, seules 12 % des ETI jugent leur endettement excessif comme un obstacle important ou insurmontable. Il ne s'agit pas d'un choix par manque de fonds propres dans la mesure où, dans le même temps, celui-ci n'est plus un obstacle que pour 14 % des ETI.

**Graphique 3 : Évolution du solde d'opinion prévisionnel de l'investissement physique et immatériel selon le secteur d'activité**



Sources : enquêtes 2012-2016 DGE-Bpifrance auprès des ETI.

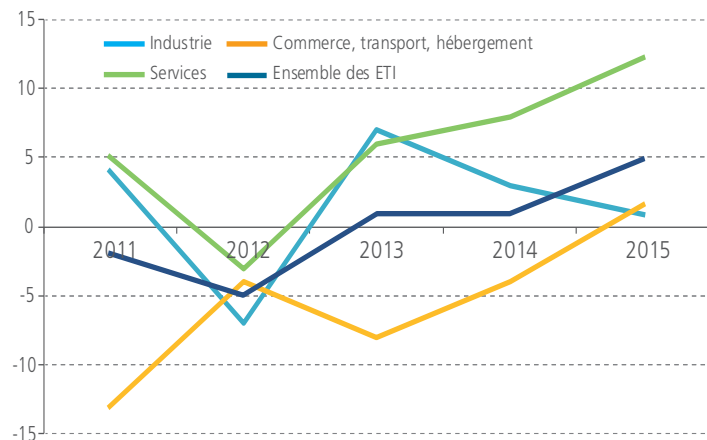
### La situation de trésorerie continue de s'améliorer en 2016

La situation financière (trésorerie globale) des ETI s'est améliorée en 2015 (graphique 4). Mais elle continue de se dégrader pour les ETI industrielles (+ 7 en 2013 contre + 1 en 2015). Les ETI les moins internationalisées et celles de moins de 250 salariés affichent les soldes d'opinion les plus élevés. Pour 2016, les ETI dont les soldes d'opinion prévisionnels sont les plus élevés, entre situation de trésorerie aisée et difficile, sont les ETI des services (+ 11 contre + 6 pour les autres secteurs), les ETI plus innovantes (+ 13 contre + 3), les plus internationalisées (+ 11 contre + 8) et les plus grandes (+ 8 contre + 5 pour les moins de 250 salariés).

### La majorité des ETI ne rencontre pas de difficulté d'accès au crédit

En 2015, plus de huit ETI sur dix n'ont rencontré aucune difficulté particulière pour accéder au crédit de trésorerie ou à l'investissement. Les ETI sont tout de même confrontées à certains freins concernant le recours aux prêts bancaires. Les garanties exigées restent la préoccupation majeure bien que limitée et en légère baisse par rapport à 2013 : 17 % des ETI considèrent ces garanties comme une contrainte importante pour les prêts à court terme et 23 % pour les prêts à long terme. Le niveau des taux d'intérêt, historiquement faible, est de moins en moins contraignant pour les ETI : seuls 2 % des dirigeants d'ETI le mentionnent comme un obstacle important.

**Graphique 4 : Évolution du solde d'opinion de la situation de trésorerie selon le secteur d'activité**



Sources : enquêtes 2012-2016 DGE-Bpifrance auprès des ETI.

## Encadré 1 : Source, méthodologie et définitions

### Enquête de conjoncture auprès des ETI

Cette étude présente les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée en mars-avril 2016 par la DGE et Bpifrance auprès des entreprises de taille intermédiaire (ETI) nationales, c'est-à-dire dont la tête de groupe est en France. 774 questionnaires ont été reçus, sur lesquels 507 ont été retenus (les autres étant incomplets ou en dehors du champ des ETI). L'échantillon a été redressé en fonction de trois critères par post-stratification : la taille, le secteur d'activité, la région. L'analyse porte sur les comptes consolidés lorsqu'il y en a d'établis, sinon sur les données sociales de l'entreprise répondante.

### Entreprises de taille intermédiaire (ETI)

La catégorie des entreprises de taille intermédiaire a été introduite par la loi de modernisation de l'économie d'août 2008. Il s'agit des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des petites et moyennes entreprises (entreprises employant moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 50 millions

d'euros ou le bilan 43 millions d'euros) et qui :

- d'une part, occupent moins de 5 000 personnes ;
- d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total du bilan annuel n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Elles se situent donc entre les PME et les grandes entreprises.

### Indicateur ou solde d'opinion

Les indicateurs calculés en solde d'opinion sont d'usage classique dans les enquêtes de conjoncture pour suivre dans le temps l'évolution de l'appréciation des principaux paramètres socio-économiques (activité, emploi, exportations, investissements...) et financiers (trésorerie, accès au crédit...) des entreprises. Ils correspondent à des soldes de pourcentage d'opinion opposées :

- Indicateurs en évolution = [(% « en hausse ») - (% « en baisse »)] X 100

- Indicateurs en niveau = [(% « aisé ») - (% « difficile »)] X 100

## Encadré 2 : Les ETI familiales, soit une ETI sur deux, sont les plus optimistes sur l'évolution de leur activité à l'étranger

- La nature des détenteurs du capital d'une entreprise peut en influencer les projets et le fonctionnement. La forte présence parmi les ETI nationales d'entreprises patrimoniales et, plus particulièrement, familiales conduit à s'intéresser au développement et aux trajectoires prises par ces entreprises comparativement aux autres ETI. Les entreprises patrimoniales sont celles dont le capital est détenu de manière significative (plus de 50 %) par une ou plusieurs personnes physiques nommément connues. Lorsque, en outre, il existe un lien de parenté entre ces personnes, ces entreprises patrimoniales sont dites familiales (une entreprise patrimoniale détenue par une seule personne est ici considérée comme familiale).
- En 2015, les ETI patrimoniales représentaient 67 % des ETI nationales et les ETI familiales, 51 %.
- Les ETI familiales sont plus implantées à l'étranger : elles sont 39 % à avoir des filiales à l'étranger contre 31 % pour les autres et leurs effectifs à l'étranger représentent 18 % de leurs effectifs contre 17 % pour les non patrimoniales et 11 % pour les patrimoniales non familiales ; néanmoins, si elles réalisent 16 % de leur chiffre d'affaires à l'étranger, elles sont dépassées par les non patrimoniales avec 18 % de leur chiffre d'affaires mais font mieux que les non familiales avec 11 %.
- Les ETI patrimoniales sont plus optimistes sur l'évolution de leur activité en 2016 que les non patrimoniales (solde de + 37 contre + 33). Les ETI non familiales sont un peu plus optimistes que les familiales (+ 38 contre + 36). Le solde d'opinion des ETI familiales sur l'évolution de leur activité à l'étranger en 2016 entre celles envisageant une croissance et celles envisageant une diminution est de + 20 contre + 14 pour les patrimoniales non familiales et + 11 pour les non patrimoniales. Pour l'évolution de l'activité en France, le solde d'opinion des ETI patrimoniales non familiales est de + 29 contre + 24 pour les familiales et + 22 pour les non patrimoniales. Pour les recrutements en 2016, les ETI patrimoniales non familiales sont les plus volontaires en France et à l'étranger alors que les ETI non patrimoniales sont les moins portées à recruter.
- Pour 2016, les dirigeants d'ETI patrimoniales non familiales privilégient plus les investissements de croissance interne que les autres ETI (solde de + 25 contre + 22 pour les autres). Les ETI patrimoniales semblent plus s'orienter que les non patrimoniales vers des opérations de croissance externe : 40 % évoquent des prises de participation contre 25 % pour les non patrimoniales, et 26 % contre 19 % envisagent de créer de nouvelles filiales.
- Les ETI patrimoniales recourent davantage à l'endettement et aux concours bancaires pour investir : ce moyen de financement couvre 57 % des investissements des ETI familiales en 2015, 52 % pour les ETI patrimoniales non familiales et 37 % seulement pour les ETI non patrimoniales. Ce recours à l'endettement bancaire devrait encore augmenter en 2016 : 26 % des dirigeants d'ETI patrimoniales non familiales prévoient d'y recourir davantage, 25 % des familiales et 19 % des non patrimoniales. Concernant les obstacles à leur développement, les ETI familiales citent plus souvent que les autres la réduction des marges (55 %). Les ETI patrimoniales non familiales ne sont que 44 % à invoquer la réduction des marges mais plus nombreuses que les autres ETI à mentionner le manque de fonds propres (22 %), l'endettement excessif (17 %) et le resserrement des conditions de crédit (16 %).

### Pour en savoir plus :

« La conjoncture des ETI : enquête annuelle 2016 », Bpifrance, juin 2016. Cette publication présente l'analyse détaillée de l'enquête menée conjointement par la DGE et Bpifrance.

« Les ETI nationales, patrimoniales pour les deux tiers, sont proches des PME par la taille mais plus performantes à l'exportation », Le 4 Pages de la DGCIS, n° 8, mai 2010.

Jean-Christophe LOMONACO, DGE,  
Michel BARRETEAU, Catherine GOULMOT, Bpifrance

Directeur de la publication : Pascal Faure

Rédacteur en chef : François Magnien

Secrétariat de rédaction : Martine Automme, Nicole Merle-Lamoot

Composition : Hélène Allias-Denis, Brigitte Baroin

ISSN : 2269-3092

Dépôt légal : 2016

DGE - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine

**DGE**  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENTREPRISES